



Accusations à tord de vol

Par **Ninache54**, le **10/12/2021** à **20:10**

Bonjour,

Je souhaiterais savoir si je peux porter plainte contre mon employeur pour diffamation car je suis accusée de vol et manipulation sur un collègue pour qu'il vole de l'argent et de la marchandise ?

Un monsieur événements me voit au travail plusieurs fois pour essayer de me faire avouer quelque chose que je n'ai pas fait. Aujourd'hui ils disent que j'ai volé énormément de marchandises et essaient de monter un dossier contre moi. Peuvent-ils m'envoyer la gendarmerie sans preuves et surtout, s'ils le font, puis-je porter plainte ? parce que moi, là, je n'en peux plus, je craque et quelque part j'espère qu'ils viendront, qu'ils se taisent tous.

Merci de votre réponse.

Par **Visiteur**, le **10/12/2021** à **20:56**

Bonjour

Je vous conseille de prendre rendez-vous avec un défenseur syndical.